

Handicap et citoyenneté





handicap et citoyenneté

Une démarche citoyenne avec vous, pour changer le regard sur le handicap, créer un réseau international francophone sur le handicap, promouvoir la recherche sur le handicap, former des étudiants engagés, mailler, dynamiser et animer les territoires, conduire de manière pluridisciplinaire et conjointe des actions scientifiques, pédagogiques, culturelles et sportives, promouvoir les valeurs de l'excellence académique, du sport et de la culture.

Sommaire

1. Présentation de l'action
2. Bilan
3. Perspectives
4. Devenir partenaire

1. Présentation de l'action

UN PROJET AU SERVICE DE VALEURS ACADÉMIQUES ET SOCIALES

L'Université peut-elle être le vecteur des humanités et de l'humanisme ? L'Université doit avoir cette ambition. C'est celle des universités Clermont Auvergne (France) et de Saint-Boniface (Manitoba, Canada), l'Université francophone au cœur des Amériques, et plus largement des universités qui aujourd'hui veulent se constituer en réseau et porter un projet international : « Handicap et citoyenneté ».

Nous avons avec nos partenaires l'ambition d'une université revêtant au titre de ses missions un rôle académique et social.

L'Université doit être un acteur de développement et de paix, de dialogue pluridisciplinaire et interdisciplinaire entre universitaires, de dialogue entre jeunes-chercheurs et chercheurs expérimentés, entre l'université et les personnes en formation dans la diversité de leurs parcours, entre l'Université et le monde socio-économique. Elle doit contribuer activement à la formation, la recherche, la mobilité internationale, l'insertion et l'inclusion professionnelle..., mais aussi, et tous ces éléments sont liés, être en capacité de contribuer à tisser des maillages territoriaux, véritables espaces d'échanges.

L'Université doit être un lieu d'échange en interne et en externe.



LES OBJECTIFS DE L'ACTION

Le programme « Handicap et citoyenneté » bénéficie du parrainage du secrétariat d'État auprès du Premier-ministre chargé des personnes handicapées et des ministères des Sports, de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Il se veut un espace de réflexion et d'action autour du handicap et des impératifs de l'inclusion.

L'Université doit résolument être ouverte sur la cité et ses enjeux

Il appartient à nos universités de prendre toute leur part dans la cité et d'être le support du développement d'êtres humains complets conscients de leur identité et ouverts à l'altérité. Elles y contribuent par l'excellence académique, leur capacité à former des citoyens engagés, ouverts d'esprits, tolérants, aptes à la réflexion personnelle et donc en capacité d'affronter de nouveaux défis. Elles doivent transmettre des savoirs, une capacité à interroger ces savoirs ainsi qu'une éthique individuelle et collective.

Les universités doivent décloisonner, créer et donner de l'imagination en même temps que proposer des outils pour répondre aux défis des sociétés contemporaines. C'est ce que souhaite entreprendre les partenaires du programme « Handicap et citoyenneté ».

L'objectif général est de contribuer collectivement à une réflexion

sur l'accès aux droits des personnes en situation de handicap

Il s'agit par ailleurs d'approfondir et partager les savoirs sur le handicap à partir de connaissances scientifiques, de perspectives expérientielles et d'expressions artistiques et sportives, menées en commun ; de consolider les réseaux de recherche francophones ; de créer des vrais sas de travail en commun et de rencontres ; de développer une démarche propre à étudier et transformer les représentations du handicap.

Il vise à saisir les personnes dans leur globalité et il se situe dans le cadre des études critiques et des études sociales sur le handicap ainsi que de celui des études des minorités. Il ambitionne de consolider le champ des études francophones sur le handicap, de formuler des propositions d'actions et d'inclure des automatismes dans nos modes de fonctionnement eu égard au handicap, en matière de recherches, de formations, d'accessibilité y compris des outils, de recrutement et d'accompagnement dans l'emploi, de communication...

Par son objet et par son approche théorique, le programme veut apporter une contribution académique importante qui touche plusieurs domaines, dont

DU POINT DE VUE ACADÉMIQUE, le programme représente une importante opportunité d'échanges oeuvrant à la consolidation d'un réseau francophone renforçant les liens existants entre des universités à l'international et entre des universités et le monde socio-économiques.

Il inclut dans sa démarche des manifestations culturelles et sportives pouvant elles-mêmes faire l'objet d'une démarche réflexive. Le programme se donne aussi pour objet de renforcer le rôle social de l'université et ses liens avec les acteurs territoriaux.

notamment les sciences humaines et sociales, les études de la santé, la médecine, la bioéthique, la psychanalyse, l'éducation, le droit...

À QUELS BESOINS CELA RÉPOND-IL ?

Être citoyen, c'est jouir effectivement de ses droits et c'est pouvoir prendre pleinement part

Les personnes en situation de handicap bénéficient des mêmes droits que chacun et pourtant ces droits, reconnus aux niveaux national, régional et international, que ce soit par des textes généraux ou spécifiques comme la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006, continuent de leur échapper.

IL S'AGIT D'OUVRIR DES PERSPECTIVES DE COLLABORATION À LONG TERME

Les participants sont des jeunes-chercheurs, des chercheurs expérimentés, des étudiants, des représentants d'associations, des artistes, des praticiens, des représentants d'entreprises, des collectivités publiques ainsi que les personnes concernées des cinq continents.

Être citoyen, c'est être égal au sein d'une société qui accueille les différences individuelles tout en s'organisant, sur le plan politique et juridique, sur un système de valeurs qui considère que tous ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités.

Dans la vie

quotidienne, ceci se traduit, entre autres, par la participation active à la vie en société. C'est être un sujet de droit et en conséquence un sujet politique à part entière et pas être simplement un objet d'attention. C'est être un sujet actif et coactif dans une société qui se donne les moyens d'inclure tous ses membres. C'est être le protagoniste de sa vie, aussi bien individuellement que collectivement, c'est prendre possession et disposer de son être physique et psychique et d'agir sur, voire transformer son environnement socioculturel. C'est être en mesure de s'appropriier les différentes dimensions de l'existence et de pouvoir faire des choix. C'est ici une question de droits et plus encore d'effectivité des droits. C'est fondamentalement aussi une question de représentation, d'environnement et de capacité à mixer les populations au quotidien.

ORIGINE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet s'enracine dans une manifestation scientifique organisée à l'Université d'Auvergne, en 2015 : « Culture, droit et handicap ». Cette manifestation a permis la mise en lien des porteurs de projet. Il s'inscrit également dans une convention bilatérale qui unissait l'Université Blaise Pascal et l'Université Saint-Boniface et, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Université Clermont Auvergne et l'Université de Saint Boniface (USB).

Il trouve ses bases au surplus dans la suite de la Journée franco-manitobaine de réflexion sur le handicap (avril 2017, USB) qui a mis en lumière les défis auxquels sont confrontés les personnes en situation de handicap vivant en milieu minoritaire : obstacles à l'emploi, isolement, manque de compréhension des besoins, barrières linguistiques, marginalisation accrue et même acculturation, et dans une réflexion collective de l'Université Clermont Auvergne dans le cadre de la mise en place de son schéma directeur handicap.

Il s'inscrit encore dans la prise de conscience et dans la volonté des porteurs de projet et de leurs établissements de porter une ambition régionale à l'international et en national : relever le défi des droits et de la citoyenneté pour les personnes en situation de handicap.

Au cours des dernières décennies, dans la foulée des prises de conscience sociopolitiques des luttes pour les droits civils, nous avons assisté à l'émergence d'un mouvement de revendication des droits des personnes en situation de handicap. Ces revendications ont entraîné une remise en question des stéréotypes et des représentations stigmatisantes.

Pour dépasser ces représentations, il nous appartient de nous impliquer mutuellement dans une diversité d'actions et de donner corps aux dispositions de la Convention de l'ONU du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées.

CE PROJET AURA AUSSI UN IMPACT IMPORTANT SUR LE PLAN ÉDUCATIF, non seulement en ce qui concerne la formation à la recherche des étudiants avancés, mais aussi parce qu'il implique des étudiants dans le cadre de projets tutorés et de stages, à l'instar des étudiants des licences professionnelles « Technique du son et de l'image » et « Journalisme de proximité » de l'Université Clermont Auvergne.

Ils assurent la couverture audiovisuelle et radiophonique des manifestations du programme (capsules vidéos, documentaires, captations en direct, émissions de radio...).

Nous souhaitons que des étudiants des différentes universités impliquées puissent apporter dans les prochaines phases du projet leurs savoir-faire.

« Handicap et citoyenneté » s'appuie sur un registre théorique et expérientiel et il vise à appréhender de manière pluridisciplinaire la vie des individus et des groupes dans leurs différents aspects. Il s'agit de travailler dans une perspective intersectionnelle pour rejoindre et articuler les notions d'exclusion et de discrimination portées par cette perspective dans la saisie collective des personnes en situation de handicap.

Ainsi des regards et des actions croisés nous permettent de travailler sur la complexité des réalités culturelles, la situation linguistique, les différents défis de la vie quotidienne, l'éducation, l'emploi, les représentations culturelles, les préjugés et les catégorisations, l'accessibilité, l'inclusion, l'interdépendance, les réalités politiques, juridiques et socioéconomiques.



Le projet passe par une mobilisation collective, une volonté de travailler en commun et l'implication des partenaires avec des réflexes handi-accessibles et pas uniquement du point de vue bâtiminaire ou des outils.

Il s'agit aussi de s'adapter en fonction des besoins des personnes et de tenir compte d'un environnement qui n'est pas seulement physique.

Aussi, il ne s'agit pas de proposer un modèle sur mesure d'actions, mais toujours de penser de manière collective et avec les personnes en situation de handicap les actions pertinentes.



INSCRIPTION DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Politique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, politique de lutte contre les discriminations, politique du handicap, mobilité internationale, cohésion des territoires, politique culturelle, politique sportive, promotion de la francophonie.

PARTICIPANTS

Le programme « Handicap et citoyenneté » rassemble des chercheurs, des praticiens, des universitaires, des étudiants provenant de diverses disciplines, des aidants naturels, des décideurs politiques, des artistes, des représentants d'entreprises, dont des personnes en situation de handicap et toute personne intéressée. Les personnes en situation de handicap sont pleinement actrices et coactrices du projet.

Le public visé est résolument mixte
en vue d'améliorer l'effectivité des droits
et l'inclusion des membres
de la société en général.

2. Bilan



Déroulement de l'action

En 2018, l'action s'est déroulée en deux temps.

L'un s'est tenu, des 12 au 15 juin 2018, au Canada, à Winnipeg (1^{ère} communauté francophone de l'ouest canadien), à l'occasion des 200 ans de l'Université de Saint Boniface, et l'autre des 13 au 21 novembre, en France, à Clermont-Ferrand, avec de nombreuses délégations étrangères.

Du point de vue scientifique, le programme s'est ouvert par un colloque sur le thème « Regards croisés sur le handicap en contexte francophone » et s'est poursuivi avec la thématique « Handicap, emploi et insertion ». Chacun des temps s'est matérialisé par des entrées multimodales. Outre la dimension scientifique, l'action s'est construite avec des temps culturels et sportifs (expositions de photographies, de peintures, représentations théâtrales, danse, chants, journée de sport partagé...) et une implication des étudiants.

D'autres manifestations sont prévues en 2019 et 2020, en national et à l'international.

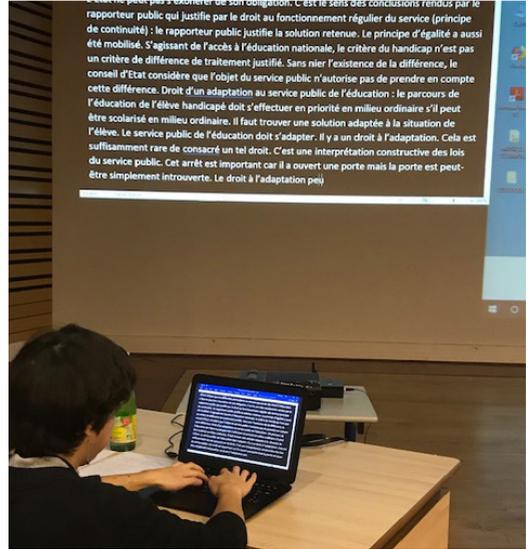




Déroulement de l'action

En 2019, le programme « Handicap et citoyenneté » a conduit une dizaine de manifestations et s'est engagée dans une réflexion collective avec l'appui de l'AUF Europe de l'Ouest en vue de déposer un dossier Erasmus + sur le thème « Handicap et enseignement supérieur ».

Si deux manifestations ont eu lieu en 2018, respectivement à Winnipeg et Clermont-Ferrand, en 2019, 11 manifestations ont été organisées ou auxquelles le programme a contribué activement sans compter deux réunions transnationales en vue de l'élaboration du projet Erasmus +.



Les manifestations en 2019 se tinrent à :

- Paris (Maison de la Nouvelle-Calédonie) : février 2019 ;
« Quand la fragilité devient force »
Expositions de peintures et lectures.
- Clermont-Ferrand (Institut d'Auvergne du développement des territoires) ; mars 2019 ;
« Logement social et handicap »
- Aurillac (Centre des congrès) : mai 2019 ;
« Tourisme, culture et handicap »
Arts de la scène avec la compagnie Tout va bien et lectures poétiques.
- Vichy (CREPS, Lycée Valéry Larbaud) : juin 2019 ;
« Sport, handicap et citoyenneté »
Expositions de peintures, de photographies, spectacle de Philippe Croizon et présence de la troupe Copeau Marteau.

Sport partagé (plusieurs sites de l'agglomération vichyssoise ont accueilli des après-midis de sport partagé : CREPS, hippodrome, boulo-drome, centre équestre, stade aquatique).
- Casablanca (Université Hassan II) et Tanger (Institut national de l'action sociale) : juin et juillet 2019 ;
« Espace(s) et handicap » et
« Handicap, formation et accompagnement social »
(pour Tanger, le programme n'était pas coorganisateur mais invité et plusieurs de ses membres faisaient parties du comité scientifique et d'organisation).

Une réunion AUF transnationale a précédé à Casablanca les colloques.

- Nouméa (Centre culturel Tjibaou) : juillet 2020 ;
lancement du projet « Jeunesse, handicap et vie sociale »
Expositions de peintures, lectures et danse
- Poitiers (Université de Poitiers) : octobre 2019 ;
« Littérature et handicap » et « Pauvreté et handicap »
Une réunion AUF transnationale a précédé à Poitiers les colloques.
Exposition de peintures, musique (saxophoniste) et lectures.
- Cournon et Le Cendre (Cinéma Le Gergovie et complexe sportif Jean Jaures) : novembre 2019 ;
« Inclusion et territoires : le défi du handicap »
Exposition de peintures et projections cinématographiques en présence des réalisateurs et d'acteurs
- Cayenne (Université de Guyane) : décembre 2019 ;
« Le handicap, quels enjeux pour quels défis ? »
Expositions de photographies et lectures
- Clermont-Ferrand (Université Clermont Auvergne) : décembre 2019 ;
« Handicap et droits de la personne humaine »
Lectures

Les entrées sont délibérément multimodales. Outre la dimension scientifique sous la forme de colloques ou de conférences-débat, l'action se construit avec des temps culturels et sportifs et une dimension pédagogique impliquant notamment des étudiants de Clermont-Ferrand et de Vichy, en STAPS, en Journalisme de proximité, en Technique du son et de l'image ou encore de différentes disciplines dans les ateliers du Service Université Culture.



Chaque dimension est structurante pour l'action à l'instar de la dimension culturelle. Cette dernière comme sus-indiqué passe par différents canaux, à l'instar d'une conférence sous forme d'un seul en scène de Philippe Croizon, d'expositions, de prestations musicales ou encore de la mise en place d'un atelier artistique itinérant sous la forme d'une résidence avec la troupe Copeau-Marteau. Gabriel, marionnette à taille humaine est allée à la rencontre des étudiants et des élèves à Vichy, à l'occasion de la manifestation « Sport, handicap et citoyenneté » mais aussi lors d'autres moments choisis sur différents sites de l'université.

Chacun des temps d'échanges scientifiques fut accompagné de prestations culturelles et sportives sur la base d'un travail en amont impliquant des personnes ou non en situation de handicap. La finalité n'est jamais en soi la manifestation, mais le travail qui est conduit avant et pendant et le plaisir partagé qui est aussi un instrument de citoyenneté en donnant les moyens d'un épanouissement des personnes.

Quant à la dimension sportive, elle eut lieu à Tanger mais encore à Vichy et au Cendre. Les activités sportives ont pu être conduites avec réussite grâce à l'implication des associations sportives handisport et sport adapté ainsi qu'en raison de la forte implication des étudiants et étudiantes de l'UFR STAPS (filère activité physique adaptée) et plus encore du BDE STAPS : volley assis, basket fauteuil, rugby fauteuil, handball fauteuil, tennis fauteuil, sarbacane, danse signée...

La dimension culturelle quant à elle a pris la forme d'expositions de peintures et de photographies, de temps de lectures, de projections cinématographiques en partenariat par exemple avec l'association Ciné Fac. Les arts visuels ont été fortement mobilisés : des étudiants ont été présents y compris dans le cadre de stages ou de projets tutorés. Ils ont ainsi assuré les couvertures audiovisuelles des manifestations et des capsules vidéos. L'image a été interrogé mais aussi le son. Des étudiants ont réalisé des interviews et des émissions de radio en partenariat avec RCF.

Au sein de l'Université, une diversité de composantes et de services sont impliqués ainsi que des étudiants. Également des associations travaillant depuis longtemps avec des personnes en situation de handicap sont partenaires du programme et permettent cette alliance des personnes au service de la citoyenneté.

De manière transversale et sur l'ensemble de la période du programme, le service université culture (SUC) de l'Université Clermont Auvergne porte un ensemble d'actions sur le thème « Culture et handicap ». On pense à la mise en place d'un atelier d'audiodescription qui a été initié en septembre 2018 et qui a pu pleinement porter ses fruits en 2019. L'atelier forme les participants aux principes de réalisation d'une audiodescription d'images fixes ou animées pour un public déficient visuel. Les projets d'audiodescription s'inscrivent dans une logique de mixité des publics.

Les étudiants de l'atelier identifient les contextes de diffusion de leur projet. En relation avec le responsable de l'événement et/ou de la structure d'accueil, ils s'impliquent dans sa phase de réalisation et dans la communication liée aux événements. Les projets sont soumis à la validation des responsables de l'atelier, du SUC et des partenaires extérieurs impliqués. Douze étudiants se sont engagés dans l'atelier, encadré par Évelyne Ducrot, responsable du secteur Arts – Sciences – Techniques – Société du SUC, Jean-Marie Favreau, enseignant-chercheur à l'UCA et le collectif Advox, dont il est membre, avec Laurence Gaston et Dominique Chevallier-Wixler. Après des expériences au sein de l'atelier, les étudiants se sont répartis des interventions auprès de publics au FRAC, au Musée d'art Roger-Quilliot et au Musée Bargoin.

Évidemment, il y a eu aussi grâce au soutien de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes la mise en place effective de l'atelier artistique itinérant « Culture et handicap », sous forme de résidence, depuis le début de l'année 2019. C'est la Compagnie Copeau-Marteau (Éléonore Antoine-Snowden et Anne-Laure Lemaire) qui a été retenue et qui a conduit un ensemble d'actions sur différents sites de l'Université et a particulièrement été associée à la manifestation de Vichy.



Les grandes lignes du projet ont été affinées avec la Compagnie à Paris et Vichy. L'atelier – résidence itinérante a pu débiter au printemps et la Compagnie a été par exemple présente à Vichy la semaine du 3 au 7 juin 2019. Dans le cadre du programme « Handicap et citoyenneté » en général et des journées « Sport, handicap et citoyenneté » en particulier, la Compagnie a pu rencontrer de nombreux jeunes du CAVILAM, des scolaires et les équipes d'encadrement des moments sportifs ainsi que les enseignants et personnels du site. Sa présence a été remarquée, par le truchement de Gabriel. Des comptes-rendus illustrés en sont issus, réalisés par la Compagnie, qui seront autant de supports pour les rencontres à venir dans la continuité du projet. Ils sont intitulés Gabriel à l'hippodrome, Gabriel à l'accueil, Gabriel au CREPS, Gabriel à la Médiathèque et Gabriel au restaurant universitaire.

Avec la refonte de son site internet, le SUC a créé un onglet Culture-handicap dans les « Programmes spécifiques » qu'il met en avant. Les pages et les illustrations sont un moyen de suivre la résidence de la Compagnie :

> <https://culture.uca.fr/programmes-specifiques/culture-handicap/>

Nous souhaitons que cet atelier s'inscrive dans une démarche de coconstruction avec la DRAC et les relais de proximité sur les différents sites de l'Université Clermont Auvergne (Aurillac, Clermont-Ferrand, Le Puy-en Velay, Montluçon, Moulins, Vichy). C'est ce qui a été fait et c'est ce que nous souhaitons poursuivre. Le projet vise des démarches croisées entre culture et handicap.

L'ambition du projet est de s'adresser à une pluralité de publics : étudiants, personnels enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques et plus largement tous publics, en situation ou non de handicap ; il doit pouvoir aussi intéresser les laboratoires de recherche dans leurs diversité disciplinaire : philosophie, ethnologie, sociologie, géographie, droit...

Il s'agit de proposer une pratique encadrée, une démarche de spectateur accompagné, des rencontres et des restitutions publiques à l'occasion des colloques et actions du programme « Handicap et citoyenneté », notamment sur chacun des sites de l'UCA et sur les sites hors UCA en lien avec le programme. Le projet comporte des allers-retours entre accompagnement et actions. Il s'appuie sur les programmations des structures culturelles du territoire concerné pour la pratique de spectateurs.







En 2020, le programme a dû s'adapter à la situation sanitaire tout en conservant ses ambitions et ses engagements. Si des manifestations ont dû être reportées à 2021 (Québec, Université Laval : « Enseignement supérieur, inclusion et vivre ensemble » ; Nouvelle-Calédonie, Université de Nouvelle-Calédonie : « Jeunesse, handicap et vie sociale », voire 2022 (Tokyo, Université de Sophia : « L'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap »), d'autres se sont tenues ou se tiendront en visioconférences ou ont pris directement la forme d'ouvrage collectif. Le souhait des partenaires a été de poursuivre une activité de recherche par tous les moyens que permettait le contexte, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Ont ainsi été et sont investies des thématiques spécifiques sous la forme de conférences, de séminaires ou de colloques par des ouvrages collectifs ou par visioconférence, toujours en lien avec les différents acteurs des territoires, universitaires, politiques, associatifs et socio-économiques et avec la volonté de contribuer au rayonnement national et international d'un territoire et évidemment de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Visioconférences et colloques à distance accompagnés d'activités culturelles

20 mai 2020 - « Handicap, accessibilité et environnement capacitant »

13-14 octobre et 17-18 novembre 2020 - « Handicap, éducation et enseignement supérieur »

Novembre 2020 - dans le cadre des entretiens Jacques Cartier
- « Santé et handicap »

24 novembre 2020 - « Handicap et conflits armés »

3 décembre 2020 - « Handicap et communication »

9 décembre 2020 - « Handicap et tourisme »

6 ouvrages sont à paraître fin 2020, dans le cadre du programme

1. Maria Fernanda Arentsen et Florence Faberon (dir.), Regards croisés sur le handicap en contexte francophone

2. Florence Faberon, Maria Fernanda Arentsen et Thierry Morel (dir.), Handicap, emploi et insertion, Clermont-Ferrand

3. Florence Faberon (dir.), Pratique, performance sportive et handicap

4. Sana Benbelli, Jamal Khalil, Maria Fernanda Arentsen et Florence Faberon (dir.), Handicap et espaces

5. Florian Aumond (dir.), Pauvreté(s) et handicap

6. Clément Benelbaz et Jean-François Joye (dir.), Identité, dignité et handicap

Résultats de l'action

Les résultats sont extrêmement positifs tant par le nombre d'intervenants et de participants (plus de 3 800 personnes concernées sur l'ensemble des deux années), mais aussi les artistes, les scolaires, les jeunes d'établissements spécialisés (par exemple sur la journée de sport partagé du 16 novembre 2018, JPartage), les étudiants et les élèves (Technique du son et de l'image et Journalisme de proximité par la couverture audiovisuelle et radiophonique des manifestations, Guide-conférencier par des visites guidées accessibles, BDE Staps dont plus de 100 étudiants ont organisé et encadrés des activités, élèves du lycée de Chamalières...) et les partenaires (État, universités, collectivités territoriales, intercommunalités et représentants du monde socio-économique). Ils ont su se fédérer, non seulement par des soutiens financiers directs ou en nature (gymnase, patinoire, stadium, opéra, salles d'expositions, amphithéâtres... mais aussi Saint-nectaire, chouchous, pain et viennoiseries, boissons...) mais encore par leur implication forte dans notre démarche collective. Des groupes de travail et des ateliers ont été mis en place. Certains des partenaires ont été totalement parties prenantes de cette dynamique. Notre souhait est de fédérer des acteurs à l'échelle des territoires. Les objectifs ont été atteints et les acteurs présents.

Il convient de ne pas oublier non plus les dynamiques incidentes : des manifestations et des actions ont vu le jour en-dehors du programme grâce aux liens initiés par le programme. Le programme se révèle un espace d'échanges et d'émulations qui génèrent de multiples synergies en son sein avec une capacité de diffusion en-dehors de lui-même.

3. Perspectives



Effets induits ? Changements de pratiques ? Contribution à l'élaboration d'une nouvelle stratégie ; suites données au projet

La démarche se poursuit avec une volonté affirmée des intervenants et des partenaires de continuer à coopérer et à travailler au renouvellement de la démarche scientifique sur le handicap, à changer les regards sur le handicap par une diversité d'approches (scientifique, culturelle, sportive et un projet pédagogique) et à faire rayonner nos territoires et la francophonie. La démarche souhaite contribuer à structurer un réseau international francophone sur le handicap. Par ailleurs, la volonté est de favoriser les échanges de bonnes pratiques et les mobilités enseignantes et étudiantes, y compris des enseignants et des étudiants en situation de handicap.

1/ Approches croisées

Afin d'assurer la valorisation scientifique des travaux de recherche du programme, une collection a été créée au sein des presses universitaires Blaise Pascal de l'Université Clermont Auvergne : « Cohésion, handicap et citoyenneté ». Elle accueillera une partie des travaux du programme et sera ouverte à d'autres publications.

2/ Enseignement supérieur et handicap

Une recherche spécifique souhaite associer des partenaires afin d'étudier la prise en compte du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur et d'identifier les bonnes pratiques.

3/ Sport, handicap et santé

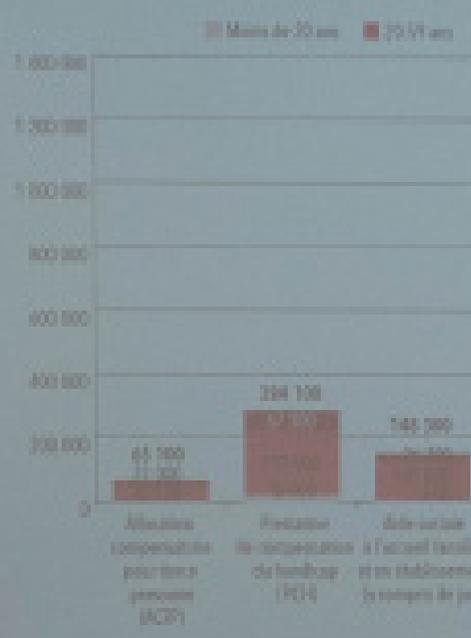
Une dynamique propre souhaite contribuer à promouvoir les activités physiques, le sport adapté, le handisport ainsi que les valeurs de l'olympisme et du paralympisme.





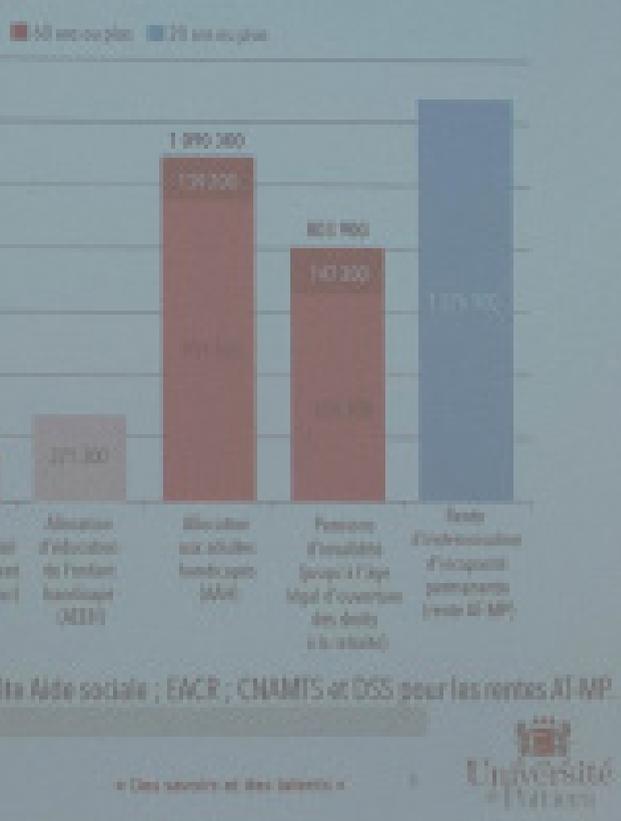






Sources > OCM5A ; CNAF ; DREES, enquête





Allocation Familiale de l'ancien handicapé (AFH) ; Allocation aux adultes handicapés (AAH) ; Pension d'invalidité (groupes I à III) (Médical d'ouverture des droits à la retraite) ; Rente d'invalidité d'acquisition permanente (rente AI-MP)



4. Devenir partenaire

Devenir partenaire du programme
« Handicap et citoyenneté », c'est :

- s'engager dans une aventure humaine qui promeut des valeurs académiques et sociales ;
- rejoindre un réseau de personnes et de partenaires publics et privés en national, y compris outre-mer, et à l'international qui souhaitent contribuer ensemble, chacun fort de ce qu'il est, à changer le regard sur le handicap ;
- contribuer à promouvoir la recherche sur le handicap et à former des étudiants tout en accompagnant des collaborations nationales et internationales ;
- contribuer à fédérer des acteurs, à mailler les territoires, à coconstruire des actions en commun ;
- promouvoir l'implication à tous les niveaux du projet des personnes en situation de handicap ;
- promouvoir l'engagement, la vie de campus, l'excellence académique ainsi que la culture et le sport pour tous sans omettre les valeurs de l'olympisme et du paralympisme ;

- devenir partenaire de l'Université Clermont Auvergne, une université engagée ;
- la possibilité de bénéficier d'une réduction fiscale de 66 % dans l'hypothèse d'un don financier ;
- bénéficier de la présence de son logo sur le site internet dédié : mettre l'adresse du site sur l'onglet partenaires ;
- bénéficier de la présence de son logo directement ou par le logo partenaires sur les instruments de communication des différentes manifestations ;
- bénéficier de la présence de son logo sur les capsules vidéo réalisées par les étudiants de la licence professionnelle "Techniques du son et de l'image" de l'Université Clermont Auvergne ;
- contribuer à une réflexion collective et en être acteur.



Contact :
Florence Faberon

Mél. : florence.faberon-tourette@uca.fr

 [facebook/handicapetcitoyennete](https://www.facebook.com/handicapetcitoyennete)

 [@EtCitoyennete](https://twitter.com/EtCitoyennete)

 handicap-citoyennete.uca.fr